

Mademoiselle Joan Speakman	Affaires sociales et culturelles Ministère des Affaires intergouvernementales Alberta;
Monsieur Guy Sylvestre	Directeur Bibliothèque nationale;
Monsieur Michael Tabbitt	Office des Tournées, Conseil des Arts;
Monsieur Victor Tétreault	Ministère de la Culture et de la Jeunesse, Saskatchewan.

Les deux Parties reconnaissent d'emblée que le bilan des activités de part et d'autre depuis la deuxième Commission mixte est positif. Par ailleurs la Partie belge souhaite que dorénavant les procès-verbaux contiennent le maximum de détails sur les divers projets qui sont proposés à la Commission afin de faciliter leur réalisation. Il est également recommandé qu'en plus des projets pour 1978, l'on fasse état de projets à longue échéance, c'est-à-dire 1979 et 1980, année de commémoration du 150^{ème} anniversaire de l'Etat belge.

I. ECHANGES DE PERSONNES

1.1. Bourses

1.1.1. Bourses de perfectionnement

La Partie canadienne continuera d'offrir pour l'année académique 1978-79 des bourses de perfectionnement au niveau de la maîtrise ou du doctorat ainsi que des bourses de travail libre au niveau post-doctorat. Ces bourses s'appliquent également à des artistes belges.

La Partie belge maintient son offre de 5 bourses de spécialisation et de recherches à des étudiants canadiens porteurs d'un diplôme universitaire. Trois de ces bourses sont offertes par le Ministère de l'Education nationale et de la Culture française; 2 par le Ministère de l'Education nationale et de la Culture néerlandaise.

Modalités de financement

a) Boursiers belges au Canada

Les mensualités des bourses de perfectionnement seront portées en 1978-79 de \$325.00 à \$375.00 et celles des